

L'intégration

OFFICE DES PERSONNES HANDICAPÉES DU QUÉBEC

vol. 10, no 4 • juillet 2001

1, rue des Apparences

Quel drôle de titre pour un article, n'est-ce pas? Non, détrompez-vous. *L'intégration* n'a pas commencé à vendre des petites annonces pour boucler son budget! «1, rue des Apparences» est plutôt le titre d'une exposition du Musée de la civilisation de Québec, qui portera sur l'univers de ceux et celles qui vivent avec des incapacités.

Cette exposition, qui ouvrira ses portes en novembre prochain, est réalisée et produite en collaboration avec l'Office des personnes handicapées du Québec et le Réseau international sur le processus de production du handicap. D'une superficie de 160 mètres carrés, cet événement aura lieu dans la salle 4C du Musée jusqu'au 22 septembre 2002. De là, elle entreprendra une tournée dans différentes régions du Québec, avant de devenir le noyau d'une exposition permanente présentée à l'Institut de réadaptation en déficience physique de Québec.

CONTEXTE

Au Québec, selon Statistiques Canada, près d'un million de personnes vivent avec des limitations sur les plans de la mobilité, de l'agilité, de la vision, de l'audition ou de la parole, ou encore en raison d'une déficience intellectuelle. De manières directe et indirecte, ce phénomène touche plus du tiers de la population québécoise et cette proportion risque d'atteindre, d'ici quelques années, en raison du vieillissement de la population, près de la moitié de celle-ci. Ces chiffres demeurent cependant muets sur la réalité de ceux et de celles qui, au quotidien, vivent avec leurs incapacités ou celles de leurs proches. Ils restent sourds aux tabous et aux préjugés dont ces

personnes sont les victimes toutes désignées. Donc, on s'en doutera bien, l'exposition «1, rue des Apparences» délaissera les chiffres au profit des mots.

L'EXPOSITION

Les concepteurs de cet événement ont eu à cœur de donner la parole à ceux qui portent les stigmates de la différence et ce, quelle que soit la nature de leur incapacité. Ils veulent ainsi donner le change à ce discours social construit sur la base d'un certain nombre de préjugés et d'attitudes qui visent à exclure plutôt qu'à intégrer.

- voir p. 9



SOMMAIRE

- 1** — *I, rue des Apparences*
- 2** — Mot du président
Il ne faut pas se fier aux
« apparences » !
- 4** — SQPH
Tenue de la 5^e édition
- 5** — Contrat d'intégration
au travail (CIT)
Pour soutenir les personnes handicapées
- 6** — Entrée
Rencontre avec la nouvelle ministre
responsable de l'Office, Mme Agnès Maltais
- 10** — Sport
18^e édition du Défi sportif
- 11** — Chronique
documentaire
Loisir
- 12** — DSC
La priorité accordée à la qualité
des services des citoyennes et
des citoyens

Il ne faut pas se fier aux « apparences » !

L'Office des personnes handicapées du Québec réalisera un rêve cet automne avec la production d'une exposition sur la réalité des personnes handicapées au Musée de la civilisation de Québec.

Je dis «réaliser un rêve», car la mission fondamentale de l'organisme que je dirige est de faciliter l'intégration pleine et entière des personnes handicapées. Lorsqu'une institution de renommée internationale telle que le Musée de la civilisation ouvre ses portes pendant deux ans au vécu des personnes vivant avec des incapacités, n'est-ce pas là une preuve tangible de leur intégration? De notre intégration? N'est-il pas flatteur de se retrouver aux côtés des grands personnages de notre histoire et au milieu d'autres expositions ressassant de grands pans de notre mémoire collective ?

Évidemment, le Musée ne nous prend pas en pitié en nous ouvrant ses portes. Cependant, il y a lieu de se demander si une telle exposition aurait été possible il y a vingt ans ou même dix ans. C'est dire l'importance des pas qui ont été faits au nom de l'intégration sociale.

De plus, j'aime beaucoup l'approche retenue par le Musée. Il aurait été facile, peut-être trop, de monter une exposition où les gens auraient pu se promener en fauteuil roulant avec les chevilles attachées ou encore les yeux bandés afin que les visiteurs vivent l'incapacité provoquée par la perte de mobilité ou l'absence de la vue. Cela aurait été instructif, voire même amusant, mais que serait-il resté de ces courts moments? Quelques minutes de pitié, de rires pour les enfants?

Au contraire, les concepteurs de l'exposition ont misé juste. Ils vont littéralement accrocher les visiteurs en leur faisant voir et entendre la réalité des personnes handicapées. Par des témoignages, bien sûr, mais également en les confrontant à leurs propres idées préconçues. La visite du « 1, rue des Apparences » se poursuivra bien au-delà de la porte du Musée pour le visiteur. Il réfléchira à ce qu'il a

vécu. Et si cette exposition change les perceptions d'une personne, une seule, elle aura atteint son but. J'ai peine à décrire la hâte que j'ai moi-même de vivre cette expérience. C'est un rendez-vous !

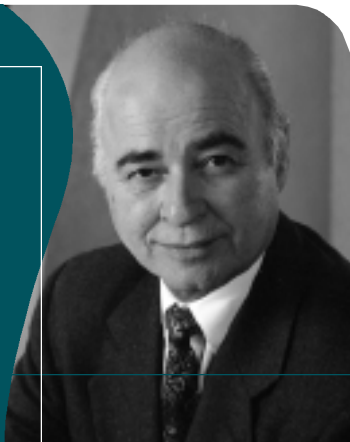
SQPH

Dans un autre ordre d'idées, la cinquième édition de la Semaine québécoise des personnes handicapées du Québec sera déjà derrière nous au moment où vous lirez ces lignes. À cette occasion, j'ai eu la chance de visiter cinq régions du Québec et encore une fois, j'ai pu constater la qualité du travail accompli sur le terrain par les personnes actives au sein du mouvement associatif. Je vous invite à continuer cette œuvre si importante pour l'intégration sociale des personnes handicapées et je vous assure de mon support en ce sens.

NOUVELLE MINISTRE

Vous me permettez, en terminant, de saluer la nomination de la nouvelle ministre déléguée à la Santé, aux Services sociaux et à la Protection de la jeunesse et ministre responsable de l'Office des personnes handicapées du Québec, Mme Agnès Maltais. J'ai déjà eu l'occasion de discuter avec elle des principaux dossiers qui nous préoccupent et l'accueil qu'elle a fait à ceux-ci est très encourageant. Je la félicite pour sa nomination et l'assure du concours de notre organisation dans son travail.

À tous, une très belle période de vacances auprès des gens qui vous sont chers, suite à ces mois de dur labeur !



M. NORBERT RODRIGUE
PRÉSIDENT

Semaine québécoise des personnes handicapées



Opinion

QU'EN PENSEZ-VOUS ?

Aviez-vous déjà entendu parler de la Semaine québécoise des personnes handicapées avant la lecture de ce bulletin ?

Oui, l'an dernier, à l'occasion de la Semaine québécoise des personnes handicapées, j'ai participé à une activité dans la région de Trois-Rivières. À mon avis, la SQPH est un événement d'une grande importance permettant de faire connaître la réalité des gens vivant avec des incapacités. C'est aussi une excellente occasion de vraiment sensibiliser les gens à la très louable cause des personnes handicapées.

Johanne Cloutier

Bonjour à vous, je n'ai pas vraiment entendu parler de la Semaine québécoise des personnes handicapées, étant moi-même handicapé depuis 1998 à la suite d'un plongeon.

Mario Babin

TENUE DE LA 5^E ÉDITION

La 5^e édition de la Semaine québécoise des personnes handicapées a eu lieu cette année du 1^{er} au 7 juin sous le thème *Ensemble... Tout le monde y gagne.*

Au moment de mettre sous presse, les retombées de l'édition 2001 de la SQPH nous étaient encore inconnues. Il y a pourtant fort à parier que la brochette d'activités prévues, tant en régions qu'au niveau national, a su encore cette année susciter l'intérêt de la population québécoise au message de sensibilisation de la Semaine. L'Office souhaite en effet que la SQPH contribue à approfondir la réflexion sur ce que chacun de nous peut faire afin de favoriser l'intégration sociale des personnes handicapées dans nos milieux.

Le groupe humoristique *Les Mecs Comiques* était de nouveau associé à l'événement à titre de porte-parole. «Rappelons que cette année, il fut décidé d'orienter les activités sur une base davantage régionale. Ainsi, le «train» de la Semaine a débarqué à Sherbrooke pour toute une journée de sensibilisation le 5 juin: rencontres avec les intervenants locaux, les médias, le mouvement associatif; kiosque d'information dans un centre commercial et spectacle de Dan Bigras», de dire M. René Hébert, directeur des communications de l'Office. «Dan Bigras avait également pris la peine d'inviter ses amis Garou et Jacques Villeneuve, ce qui a amené un panache supplémentaire à cet événement».

La tournée a ensuite fait des arrêts successifs à Laval, pour la remise des prix *Intégration*, et à Baie-Comeau, afin de souligner dignement le 10^e anniversaire du Regroupement des organismes de promotion de la Côte-Nord.

L'aspect national n'a cependant pas été en reste, alors que la Semaine a été lancée à la Salle du Conseil législatif de l'Assemblée nationale le 31 mai, en présence de la ministre déléguée à la Santé,

aux Services sociaux et à la Protection de la jeunesse et ministre responsable de l'Office des personnes handicapées du Québec, Mme Agnès Maltais, et des représentants du milieu associatif.

Montréal a également eu sa part du gâteau. Le Conseil canadien de la réadaptation et du travail y tenait en effet le congrès «Une société inclusive» du 1^{er} au 5 juin.

par Michel-André Roy

QUESTION

Croyez-vous que la situation de l'intégration scolaire s'est améliorée au cours des dernières années ?

Qu'en pensez-vous ?

Faites-nous parvenir vos réponses au
309, rue Brock, Drummondville (Québec) J2B1C5 ou par courriel à :
integration@ophq.gouv.qc.ca



Pour soutenir les personnes handicapées

Emploi-Québec enrichit son coffre à outils avec les contrats d'intégration au travail.

Emploi-Québec administre officiellement depuis le 1^{er} avril dernier le programme Contrat d'intégration au travail (CIT) que gérait jusqu'à ce jour l'Office des personnes handicapées du Québec. Bien que le transfert d'un programme de cette envergure représente un défi important, c'est avec enthousiasme et beaucoup d'ouverture que les gestionnaires et le personnel d'Emploi-Québec ont accepté de le relever.

« Les deux organisations ont établi une excellente collaboration, tant au niveau des unités centrales que dans chacune des régions. La formation a non seulement été conçue, mais aussi dispensée conjointement. Les gens d'ici ont vraiment bien accueilli le programme » de souligner M. Réjean Turbide, directeur général-adjoint aux opérations d'Emploi-Québec.

Comme l'explique monsieur Turbide, si le personnel d'Emploi-Québec s'est montré très réceptif à l'égard du programme, c'est que celui-ci est perçu comme un outil de premier plan pour aider une partie de la clientèle à intégrer le marché du travail.

« Le programme CIT est une corde de plus à notre arc pour nous aider à soutenir efficacement ce groupe de personnes défavorisées sur le plan de l'emploi. Notre préoccupation à l'égard des personnes handicapées est réelle, comme en fait foi la stratégie qu'Emploi-Québec vient d'implanter », a ajouté le directeur général-adjoint.

Emploi-Québec s'est doté d'une stratégie pour favoriser l'intégration des personnes handicapées au marché du travail et son implantation a aussi débuté officiellement le 1^{er} avril dernier.

La stratégie comporte plusieurs éléments qui visent à créer les conditions les plus propices pour permettre aux personnes handicapées d'intégrer un emploi, et les Contrats d'intégration au travail font partie de ces éléments.

Dans une perspective plus globale, il est intéressant de souligner que les agents et les agentes d'aide à l'emploi ont été formés selon l'approche d'intervention, une manière de travailler et d'évaluer l'employabilité des clients qui permet de déterminer les besoins réels de la personne.

Qu'elle ait ou non des limitations fonctionnelles, chaque personne est considérée comme unique. Elle est accompagnée à partir de l'étape où elle en est rendue dans son cheminement. Pour le personnel d'Emploi-Québec, tout tourne autour de l'écoute et de l'adaptation.

Emploi-Québec entend offrir aux personnes handicapées des services adaptés à leurs besoins. Pour ce faire, elles peuvent compter sur l'expertise des gens de son réseau, l'appui de ressources externes en employabilité ainsi que sur la souplesse de son coffre à outils que viennent enrichir les Contrats d'intégration au travail.

Louise Babin
Emploi-Québec
Direction des communications
et des affaires publiques

Nouvelle ministre responsable de l'Office

RENCONTRE AVEC MME AGNÈS MALTAIS

Mme Agnès Maltais a récemment été nommée ministre déléguée à la Santé, aux Services sociaux et à la Protection de la jeunesse, et ministre responsable de l'Office des personnes handicapées du Québec. *L'intégration* l'a rencontrée à son bureau de Québec.

L'intégration : Les gens vous connaissent bien à la suite de votre passage au ministère de la Culture et des Communications. Parlez-nous un peu de vous, avant votre saut en politique.

Madame la Ministre : J'ai œuvré pendant 18 ans dans le monde de la culture et des arts en tant qu'auteure, comédienne et directrice de théâtres et de salles de spectacles. Parallèlement à cela, j'ai fait du bénévolat dans des causes populaires comme la revitalisation des quartiers Saint-Roch et Saint-Jean-Baptiste à Québec. Au fil des ans, j'ai développé d'excellentes relations au sein des organismes communautaires, où il m'arrivait d'être porte-parole sur différents dossiers ou encore de faire des représentations. Je suis ensuite devenue présidente du Conseil de la culture de la région de Québec et Chaudière-Appalaches et je suis ensuite passée au bureau du Conseil régional de développement de la même région. Les gens me connaissaient donc comme gestionnaire.

On m'a ensuite demandé de devenir membre du conseil d'administration de la Régie régionale de la santé et des services sociaux de Québec et on m'a nommée présidente dès la deuxième rencontre à laquelle j'ai participé! J'ai occupé ce poste pendant un an et demi et je suis par la suite entrée en politique. J'ai laissé ce poste avec regret. Ça m'a fascinée. J'ai adoré cela. Et pourtant, Dieu sait que les réunions publiques de la Régie n'étaient pas chose facile, devant des salles de 400 personnes, à l'époque des grandes transformations. Je pense avoir développé avec la population une réputation de respect.

L'intégration : Est-ce que votre implication politique est venue par hasard ou vous meniez une action parallèle à votre vie professionnelle en ce sens?

Madame la Ministre : Évidemment, je suis une souverainiste de conviction depuis très longtemps. J'ai participé à beaucoup de campagnes électorales et référendaires, particulièrement à celle de 1995. J'étais également très impliquée dans les partis politiques municipaux. Je crois en l'implication citoyenne et au système démocratique dans lequel on vit. Il y a, dans l'expression d'un vote lors d'une élection, une dimension extrêmement importante.

L'intégration : En tant que ministre responsable de l'Office des personnes handicapées du Québec, vous vous êtes familiarisée, depuis votre entrée en poste, avec les dossiers concernant les personnes vivant avec des incapacités. Y a-t-il des dossiers qui vous ont plus interpellée que d'autres?

Madame la Ministre : La réadaptation, l'obligation d'intervenir de façon précoce. J'ai compris très rapidement que l'on pouvait ainsi améliorer les conditions de vie d'une personne handicapée. Il faut faciliter les contacts rapides, car cette célérité peut avoir une influence sur la vie d'une personne. J'ai découvert que l'on avait encore un bout de chemin à faire de ce côté-là.

Également, toute la notion de participation versus l'intégration. Et là, il y a une nuance qui m'intéresse beaucoup. On parle beaucoup d'intégrer. Et l'axe principal qui a été présenté jusqu'ici, par rapport aux personnes handicapées, est leur intégration dans la société, afin d'abolir au maximum les contraintes reliées à leurs incapacités. Il y a un pas de plus à faire : la participation. Que les gens soient non seulement intégrés à la société, mais qu'ils puissent en être des participants actifs. Il y a une notion de citoyenneté là-dedans. Et cela m'interpelle beaucoup.

L'intégration : Lorsque vous parlez des problèmes de rapidité de réponse en réadaptation, selon vous, est-ce un problème financier ou d'organisation des services ?

Madame la Ministre : Ce n'est jamais tout l'un ou tout l'autre ; c'est toujours un peu des deux. Je pense qu'il va falloir investir dans la réadaptation en déficience physique, entre autres. Mais, lorsque l'on investit, l'organisation des services doit suivre. Il faut se donner également des instruments de mesure afin de vérifier si les objectifs sont atteints, particulièrement avec l'aide du milieu associatif. Oui, il y a un problème d'argent, mais il y en a un également de continuum de services. Pour ce qui est de la déficience intellectuelle, il y a encore un bout de chemin à faire au niveau de l'organisation des services.

L'intégration : Quels sont vos dossiers prioritaires ?

Madame la Ministre : Nous sommes très près du lancement d'une politique en déficience intellectuelle¹. Lorsque je suis arrivée ici, on parlait d'une « politique clientèle ». Je n'aime pas l'idée que l'on considère les gens comme des clients : ce sont des citoyens et des citoyennes. Nous finalisons présentement cette politique avec cette préoccupation à l'esprit.

Il y a également des choses techniques, toutes simples, que l'on peut régler facilement. Le dossier des aides auditives par exemple. Je suis en train de travailler là-dessus. Je veux régler ça très rapidement. Je considère que ça devrait déjà être fait. Je veux que ça se réalise et vite².

L'intégration : Je crois comprendre que le dossier des personnes handicapées vous touche beaucoup. Pourriez-vous nous en parler un peu ?

Madame la Ministre : J'ai vécu cette réalité d'assez près pour être extrêmement consciente de la beauté de la différence et ce que ça implique pour une personne de vivre avec cette différence. Je fais régulièrement, lorsque l'occasion m'en est donnée, l'éloge de la différence.



Mme Agnès Maltais, ministre déléguée à la Santé, aux Services sociaux et à la Protection de la jeunesse, et ministre responsable de l'Office des personnes handicapées du Québec

¹ La Ministre a procédé au lancement de cette politique le 5 juin dernier.

² Au moment d'aller sous presse, nous apprenions que la Ministre a annoncé le règlement de ce dossier.

L'intégration: Que reste-t-il à faire avant d'atteindre la pleine intégration des personnes handicapées?

Madame la Ministre: Il faut qu'elles participent à la société de façon pleine et entière. On a très bien identifié les obstacles physiques et on a travaillé là-dessus : les ascenseurs, les rampes d'accès, etc. Mais, si dans la tête des gens qui côtoient les personnes handicapées, il y a toujours une différence, il y a encore un obstacle. C'est là qu'on parle d'objectif de participation. C'est cet obstacle qui, je pense, est le dernier à lever. Quand on parle d'intégration au travail, l'objectif doit en être un de fierté ; tous doivent être fiers de cet apport extraordinaire pour la société. Les gens qui s'intègrent sont des batailleurs. Ils n'ont jamais

lâché, ils ont vécu des choses difficiles, ils ont de très belles choses à nous apporter. C'est donc un objectif de participation : leur apport doit être reconnu. Les obstacles de préjugés : c'est ce qu'on a à abattre !

L'intégration: Vous avez souligné à quelques reprises, lors de la défense des crédits, la qualité du travail de l'Office. Pourriez-vous y revenir ?

Madame le Ministre: Il faut toujours travailler avec une préoccupation transversale. L'Office a cette vision particulière au sein du gouvernement qu'il ne faut surtout pas lâcher. L'Office joue un rôle de vigilance qui a été extrêmement bien fait dans le passé et qu'il ne faut pas abandonner. J'ai d'ailleurs demandé que l'on accentue ce rôle. On ne parle pas ici d'un «chien de garde» qui protège le territoire. Pour moi, c'est plus que ça.

Dans la vision gouvernementale, aussitôt qu'arrive un nouveau projet de loi, une nouvelle façon de faire, une nouvelle vision ou que l'on dépiste des problèmes, l'Office doit être en éveil, qu'il soit en avant plutôt qu'en arrière, a priori plutôt qu'a posteriori. Nous devons faire en sorte que la vision des personnes handicapées soit inscrite dès le départ. Mes collègues ministres sont également heureux d'aborder leurs dossiers avec cette préoccupation. Leurs projets de loi sont ainsi bonifiés.

Lorsque j'étais à la Culture et aux Communications, j'avais inculqué cette façon de faire, avec de très bons résultats.

L'intégration: Madame la Ministre, nous vous souhaitons la meilleure des chances dans vos nouvelles fonctions.

Madame la Ministre: Je vous remercie beaucoup !

Propos recueillis par Michel-André Roy



Mme Agnès Maltais

1, rue des Apparences

(suite de la page 1)

Mme Anne Hébert, directrice adjointe à la Direction de la recherche, du développement et des programmes de l'Office des personnes handicapées du Québec, nous relate l'origine du projet: «C'était lors d'une discussion avec le président de l'Office de l'époque, M. Denis Lazure. Le sujet du Musée de la civilisation est venu sur le tapis et c'est alors que nous nous sommes dits qu'il serait intéressant de les inviter à produire une exposition sur la réalité des personnes handicapées», souligne Mme Hébert.

En donnant aux personnes handicapées la possibilité d'exprimer leur perception du monde environnant, l'exposition devrait nous renvoyer, tel un miroir, le reflet de nos propres comportements. Elle permettra en outre, en le démontant, de mettre en lumière tout le processus de marginalisation que vivent les personnes handicapées dans leur milieu et d'en faire transparaître les effets négatifs.

En ce sens, l'exposition vise également à sensibiliser les visiteurs au processus d'étiquetage dont sont victimes les personnes handicapées et à tout l'arbitraire qu'il implique. On a tôt fait de classer chacun des «cas» dans de petits tiroirs de façon à pouvoir s'y référer au besoin, sans se soucier qu'à l'intérieur de chacun d'eux se cache une personne humaine qui ne demande qu'à vivre en interaction avec d'autres «cas», bien sûr, mais aussi, et d'une manière plus humaine et égalitaire, avec ses semblables.

DÉTAILS TECHNIQUES

Le concept de l'exposition repose sur un appartement à visiter (le 1, rue des Apparences). En se rendant à cette adresse, le visiteur sera à même de constater que chaque pièce de l'appartement est interdépendante des autres et que c'est en parcourant chacune d'elles que tout prend un sens.

Certaines lignes de force transparaissent dans l'aménagement de l'espace et le déploiement scénographique de l'exposition. La répétition, l'alignement, la transparence sont autant d'éléments récurrents dans le parcours de celle-ci. C'est un parti pris esthétique qui contribue à accentuer et même à appuyer une mise en scène somme toute assez dépouillée, mais qui, de toute évidence, tente de faire un contrepois à un contenu chargé d'émotion.

Du vestiaire d'entrée avec ses alignements de vêtements suspendus, de la salle à manger avec sa rangée d'armoires, à la chambre d'enfants avec ses enfilades de portes et de landaus, à la chambre d'adulte avec ses alignements de draps suspendus et jusqu'à la salle de bain avec sa rangée courbe de lavabos et de miroirs, tout devient prétexte à répéter comme pour mieux dire, à aligner comme pour mieux situer. Rien d'étonnant à ce qu'une collection de regards se retrouve sous une forme ou sous une autre dans chacune des pièces du «1, rue des Apparences».

De plus, sur l'ensemble du parcours, rien n'est opaque. Les cloisons qui séparent les pièces les unes des autres sont constituées de pans de tissu transparent tendus et traités graphiquement au moyen d'un procédé d'impression par sublimation qui rend les murs perméables aux regards comme si le fil conducteur devait même en traverser les cloisons. Un événement à voir et surtout à vivre afin d'aller au-delà des apparences...

Ce texte est principalement constitué d'extraits des documents d'orientations générales et du concept de l'exposition «1, rue des Apparences», tels que rédigés par Cécile Ouellet, chargée de projet au Service des expositions thématiques du Musée de la civilisation, et rassemblés par Michel-André Roy, de l'Office des personnes handicapées du Québec.



Québec ■■

Défi sportif

Ils étaient plus de 1 800 sportifs de tous âges à prendre part aux différentes compétitions du Défi sportif malgré une déficience physique, psychique ou intellectuelle. Cinq jours de détermination, de dépassement et de plaisir. Le Défi sportif a peut-être 18 ans, mais il n'a sûrement pas fini de grandir !

Du 25 au 29 avril dernier, se tenait à Montréal la 18^e édition du grand rassemblement qu'est le Défi sportif. On y retrouve des disciplines qui vont du cyclisme, en passant par la natation, la course à pied et le volley-ball. En tout, 16 disciplines adaptées aux différentes déficiences. Dans chacune de celles-ci, des personnes handicapées ont décidé de se démarquer par leur habileté et leur force de caractère.

Pourquoi le Défi sportif est-il aussi populaire ? « Le Défi sportif est apprécié des participants, parce que la relève y côtoie l'élite et qu'une solidarité s'y développe », fait valoir Monique Lefebvre, la fondatrice du Défi. « C'est par ailleurs un événement sportif qui est axé tant sur la promotion du potentiel des personnes handicapées que sur la valorisation du sport en tant que loisir. Tout le monde peut y trouver son compte ! ».

Chantal Petitclerc, qui a remporté quatre médailles en course sur route aux Jeux paralympiques de Sydney, est porte-parole officielle de cet événement unique et ce, pour la troisième année : « Il s'agit d'une opportunité pour les athlètes, particulièrement pour ceux issus du milieu scolaire. Dans mon cas, c'est sûr que j'ai la chance de participer à des compétitions partout dans le monde. Pour eux, c'est la compétition de l'année, c'est un événement important. De plus, le sport projette une belle image des personnes avec un handicap: forte et dynamique ».

Alter Go, l'association régionale pour le loisir des personnes handicapées de l'île de Montréal, organise le Défi sportif. Leurs objectifs: promouvoir l'accès aux loisirs, faciliter la pratique sportive chez les personnes handicapées et véhiculer une image positive de celles-ci. L'organisation veut contribuer au développement sportif et à l'intégration de personnes vivant avec une déficience.



Défi sportif 2001, photographes: Pierre Bérubé et Julie Bonin

Le Défi sportif a maintenant 18 ans, mais malgré sa maturité, va-t-il encore se développer? « Des projets de développement, nous en avons plein la tête et plusieurs sur la planche à dessin », explique Monique Lefebvre. « Entre autres, nous voulons stimuler les jeunes du milieu scolaire à mener une vie plus active. Les écoliers handicapés doivent aussi avoir accès à une compétition sportive d'envergure. Le Défi sportif peut leur donner le goût du dépassement, leur inspirer la volonté de bouger et leur communiquer le plaisir de réussir. Le volet international, c'est-à-dire l'accueil d'équipes sportives provenant de l'extérieur du pays, doit être renforcé pour permettre aux athlètes d'ici de se développer, de rencontrer les meilleurs au monde et de performer. Pour cela, il faut offrir des conditions d'accueil plus généreuses, offrir l'hébergement, des bourses, plusieurs compétitions dans un même voyage, etc. ».

Le Défi sportif bénéficiera pour les trois prochaines années d'un soutien financier de 100 000 \$ par année. Le ministre délégué au Tourisme, au Loisir et au Sport, M. Richard Legendre a mentionné que « ce partenariat répondra davantage aux besoins des personnes handicapées et renforcera leur intégration sociale. Le Défi sportif est un outil de développement sportif unique où la relève québécoise a l'occasion de côtoyer l'élite mondiale ».

par Isabelle Gagnon

Loisir

par Sophie Janik



LA MÉMOIRE DU BOUFFON. *Jeu éducatif et humoristique de bingo, de mémoire, d'association d'images, de chiffres, de lettres.* Âges: 3 à 8 ans pour un à dix joueurs. Laval, QC, Intelli-kid, 1997. (R503)

Ce jeu, conçu et produit au Québec, s'est classé parmi les dix meilleurs jeux éducatifs aux États-Unis (Dr Toy 10 Best Games Winner). Il a aussi été remarqué et apprécié par l'Association de Montréal pour la déficience intellectuelle. D'autres jeux sont également disponibles.

BERCOVITCH, Pascale Noa. *Oline, le dauphin du miracle.* Document. Paris, FRA, Robert Laffont, 1999, 228 p. (M5716)

Sur les bords de la mer Rouge, un jeune bédouin solitaire réapprend à parler grâce à un dauphin. Un conte de fées moderne à lire pendant les vacances.



ABADOU, Rachid et Martine LABELLE. *La formation d'une équipe sportive intégrée. Qui intègre qui? Guide pratique. Le sport comme moyen privilégié d'intégration et de participation sociale des personnes présentant une déficience intellectuelle.* Laval-des-Rapides, QC, Équipe intégrée de soccer de l'Impact de Laval 2000. 80 p. Biblio : p. 75. (M5885)

L'Équipe sportive intégrée met l'accent sur la participation concrète des personnes ayant une déficience intellectuelle au sein d'une équipe sportive de compétition.

Nous avons une collection de films grand public mettant en vedette des comédiens handicapés ou des acteurs de renom dans les rôles de personnes handicapées. Voici quelques titres : *Le huitième jour*, *Les enfants du silence*, *L'autre sœur*, *T'es belle Jeanne*, etc. À découvrir ou à redécouvrir.



Si vous désirez de plus amples informations, n'hésitez pas à contacter l'équipe du Centre de documentation au (514) 873-3574 ou sans frais au 1 888 264-2362 ou encore par courriel à documentation@ophq.gouv.qc.ca

L'intégration a pour objet de promouvoir les intérêts des personnes handicapées et de favoriser leur intégration scolaire, professionnelle et sociale. Il vise aussi à sensibiliser, à informer et à conseiller le public en général sur l'intégration des personnes handicapées du Québec.

L'intégration est publié par la Direction des communications de l'Office des personnes handicapées du Québec (OPHQ).

La priorité accordée à la qualité des services aux citoyennes et aux citoyens



Bien servir les citoyens n'est pas une idée nouvelle au gouvernement du Québec. La qualité des services a toujours été une préoccupation dans les différents ministères et organismes. La *Loi sur l'administration publique*, sanctionnée en mai 2000, vient réaffirmer cette priorité accordée par l'administration gouvernementale à la qualité des services aux citoyens. Ainsi, tous les ministères et organismes gouvernementaux sont assujettis à cet exercice.

Cette loi offre l'opportunité d'améliorer nos façons de faire et d'optimiser les services aux citoyens. La gestion par résultats vise effectivement à canaliser les énergies des organisations vers des priorités claires et elle facilite la coordination des actions. Elle suppose des résultats concrets pour l'organisation mais aussi pour la clientèle.

Cette loi précise notamment que lorsque nous fournissons directement des services à la population, l'organisation doit prendre en compte les attentes exprimées par les citoyens en fonction des ressources disponibles. Mais la *Loi* va plus loin, puisqu'elle rend obligatoire la publication d'une déclaration de services aux citoyens. Parcourez notre site internet (www.ophq.gouv.qc.ca) pour prendre connaissance de notre déclaration de services aux citoyens, ou encore, procurez-vous notre dépliant au 1 800 567-1465.

La déclaration de services aux citoyennes et aux citoyens s'inscrit dans un processus continu d'amélioration des services et elle couvre les aspects suivants: accessibilité, accueil et comportement du personnel, traitement des demandes et des plaintes. Nous vous invitons à surveiller le prochain numéro de *L'intégration* alors que nous vous présenterons la déclaration de services aux citoyennes et aux citoyens et son processus de traitement des plaintes ainsi qu'un résumé de la planification stratégique de l'Office des personnes handicapées du Québec. D'ici là, tous ces documents sont disponibles sur demande.

par Isabelle Gagnon

Président
Norbert Rodrigue

Directeur des communications
René Hébert

Rédactrice en chef
Isabelle Gagnon

Rédaction
Louise Babin
Sophie Janik
Norbert Rodrigue
Michel-André Roy

Révision
Louise Landry
Michel-André Roy
Micheline Thibault

Graphisme
Kobalt
www.kobalt.qc.ca

Impression
Imprimerie Lemire

Gestion des envois, diffusion
Ateliers TAQ inc.

Pour abonnement ou changement d'adresse
L'intégration
309, rue Brock Drummondville
(Québec) J2B 1C5
1 800 567-1465

 **Téléscripteur**
1 800 567-1477

Courrier électronique
integration@ophq.gouv.qc.ca

www.ophq.gouv.qc.ca

L'intégration est disponible sur cassette à La Magnétothèque au (514) 524-6381 ou 1 800 361-0635 et sur d'autres supports adaptés sur demande.

Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec et Bibliothèque nationale du Canada
ISSN 0848-5771

NOTE: Le genre masculin est utilisé sans aucune discrimination et uniquement pour alléger le texte.